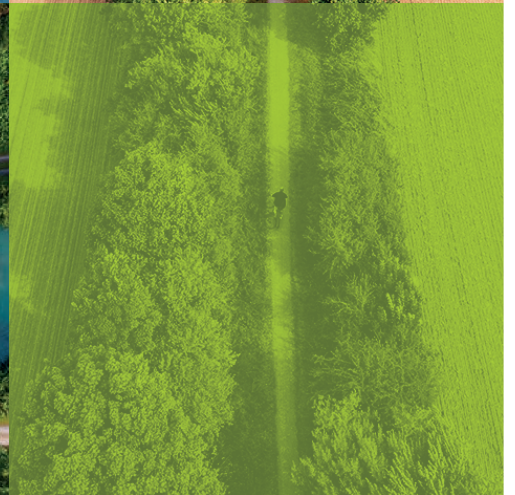
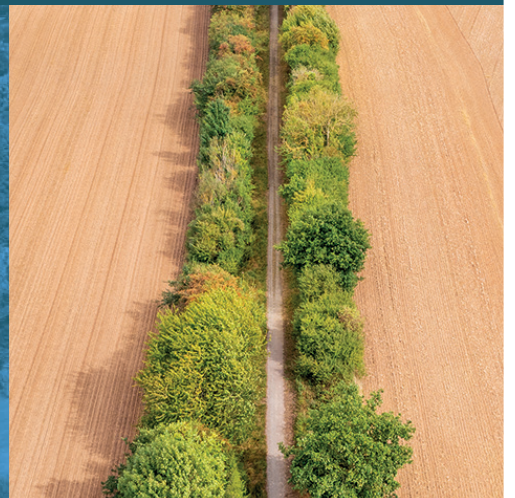




VALLÉE DE SOMME

Vallée idéale

UNE DÉMARCHE INNOVANTE ET AMBITIEUSE
POUR L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE TERRITOIRE



somme

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL



P.5

Édito du Président

Un département qui nous porte,
Une démarche qui nous lie

P.6

L'ambition de la stratégie

Expérimenter l'idéal
Une démarche co-construite
Tout seul on va plus vite...
ensemble on va plus loin

P.10

La Vallée idéale se dessine

La conjugaison des efforts

AMIENS

La porte d'entrée de la Vallée idéale

ABBEVILLE

Là où la Vallée s'ouvre sur la Baie

EAUCOURT-SUR-SOMME

La Vallée idéale prend de la hauteur

LONG ET LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS

Une étape de choix entre Amiens
et la Baie de Somme

LES BOUCLES DE LA SOMME

De nouveaux liens entre
l'Homme et la nature

L'EST DE LA SOMME

Le chaînon manquant

UN PONT UNE ŒUVRE

L'union renforcée par la culture



DE LA VILLE IDÉALE À LA VALLÉE IDÉALE *de Jules Verne à nos jours, et au-delà*

La Baie de Somme et Amiens furent pour Jules Verne une grande source d'inspiration. Il projeta sur cette dernière l'image d'une possible Ville idéale. Le Département de la Somme s'est risqué à prolonger aujourd'hui cette vision à l'échelle du fleuve Somme, de sa source à la baie.

« **Vallée de Somme, Vallée idéale** » est une espérance que le Département vous propose de bâtir tous ensemble. Comme le dit si bien le sociologue Jean Viard, « ce n'est pas parce que l'idéal n'est pas atteint qu'il faut cesser de l'espérer ». Cette espérance d'une Vallée idéale a pris corps en 2019 par l'approbation d'une stratégie ambitieuse.

LE BASSIN VERSANT DU FLEUVE SOMME *périmètre de la vision et de l'action*

Le territoire de projet ne s'attache pas aux limites administratives et politiques. Il prend appui sur une réalité géographique et écosystémique, le bassin versant du fleuve Somme. L'eau, source de vie, est notre fil conducteur. L'histoire de ce département est tout entière dépendante de la relation des hommes avec cet élément. L'eau a façonné notre paysage et son relief. Nous lui sommes redevables de nos richesses et ressources naturelles. Villes et villages ont pour la très grande majorité défini leur implantation en fonction de sa proximité immédiate.

Face aux nouveaux défis sociaux, économiques et environnementaux, nous devons, plus que jamais, associer l'écosystème du fleuve Somme à notre vision et nos actions au travers de la démarche « Vallée de Somme, Vallée idéale ».

L'écosystème du fleuve Somme dont une partie est labellisée RAMSAR



UN DÉPARTEMENT QUI NOUS PORTE UNE DÉMARCHE QUI NOUS LIE

Le fleuve Somme constitue la colonne vertébrale de notre département et lui a d'ailleurs donné son nom. 70 % des somariens habitent à moins de 5 km de ses rives. Avec ses nombreux affluents et son bassin versant, il en structure largement la géographie.

Omniprésente, l'eau génère un vaste écosystème. Celui-ci abrite une grande diversité d'espèces au sein d'une mosaïque de milieux naturels exceptionnels que le Département s'attache à préserver à travers sa politique des espaces naturels sensibles. Il est aussi composé de paysages façonnés par l'Homme et ses activités agricoles, industrielles ou de loisirs, ainsi que de villes et villages à taille humaine.

Connecté aux grands flux nationaux et européens, notre écosystème doit devenir à long terme, pour les habitants comme pour les visiteurs, un espace unique où vivre, travailler, se ressourcer et se détendre.

En cherchant à unifier les composantes de notre territoire autour des mêmes enjeux environnementaux, sociaux et économiques, et en invitant à tendre vers un idéal commun, la démarche « Vallée de Somme, Vallée idéale » a pour ambition de renforcer l'attractivité de notre territoire.

Stéphane HAUSSOULIER

Président du Conseil départemental de la Somme

L'AMBITION DE LA STRATÉGIE

La démarche Vallée de Somme, Vallée idéale concerne un vaste écosystème, de multiples thématiques et de nombreux acteurs.

En se forgeant un idéal commun avec l'ensemble des acteurs du territoire, l'objectif du Département de la Somme est de créer une dynamique pour tendre vers une Vallée idéale s'ouvrant sur l'une des plus baies du monde.



EXPÉRIMENTER L'IDÉAL POUR LES PERSONNES QUI VIENNENT SUR LE TERRITOIRE ET POUR CELLES QUI Y VIVENT.

- ◆ Faire de la préservation de l'environnement un **levier d'attractivité**
- ◆ Accentuer les choix en faveur de la promotion des **mobilités décarbonées**
- ◆ **Développer des habitats au cœur de la nature**, liés aux villes et aux bassins d'emploi, via le train et les activités autour des gares
- ◆ Mettre en œuvre une **démarche volontariste, partenariale et de confiance** avec l'ensemble des collectivités
- ◆ Conforter et créer des pôles de services d'hébergement et de restauration indispensables au **développement touristique** et à la création de valeur ajoutée
- ◆ User d'une dose de modernité pour mettre en scène les **paysages**
- ◆ Développer des **démarches artistiques** et la **valorisation des éléments patrimoniaux**, notamment en révélant les ponts dans une nouvelle dimension
- ◆ Appliquer avec méthode une **démarche en dominos** : chaque pièce du jeu doit correspondre, pour partie, à celle qui la précède et pour partie, à celle qui lui succède



UNE DÉMARCHE CO-CONSTRUITE QUI ALLIE VISION ET PRAGMATISME

La démarche, particulièrement innovante, se veut pragmatique en combinant deux approches complémentaires :

- 1.** Une vision partagée pour fixer le cap à moyen et long termes,
- 2.** Des déclinaisons concrètes avec un programme d'actions qui se dessinent au fur et à mesure avec les partenaires concernés et les ressources financières disponibles.

L'intelligence collective nourrit ce processus qui vise un maximum de synergies entre les différents acteurs publics et privés.

En 2022, la coconstruction du dossier de candidature Amiens-Vallée de Somme au label "Capitale européenne de la culture" a été une parfaite illustration de cette démarche.

TOUT SEUL ON VA PLUS VITE... ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN

Pour mettre en œuvre cette feuille de route, le Département, chef d'orchestre, mise sur l'intelligence collective, afin d'écrire l'histoire en allant. De son côté, il est en capacité de mobiliser plusieurs directions opérationnelles (fleuve et ports, routes, bâtiments, tourisme - appui aux territoires, environnement, sports, culture, communication), et de s'appuyer sur l'ingénierie technique proposée par la Société Publique Locale Vallée Idéale Développement, dont il est actionnaire.

Le Département agit en étroite coopération avec :

- les collectivités locales concernées afin qu'elles soient elles-mêmes actrices de la démarche ;
- les usagers (pêcheurs, chasseurs, cyclotouristes, randonneurs, plaisanciers, canoë-kayakistes, naturalistes...) afin de partager les enjeux ;
- En fonction des projets, les financeurs impliqués dans leur concrétisation : État, Région Hauts-de-France, Agence de l'eau Artois-Picardie, Ademe...



SA MISE EN ŒUVRE EST GUIDÉE PAR 10 PRINCIPES

1

S'inscrire
dans le temps long

2

Penser globalement,
aménager localement

3

Imposer la qualité :
matériaux durables,
bien insérés dans
le paysage

4

Prioriser les efforts

5

Saisir les opportunités

6

S'autoriser à expérimenter

7

Trouver des solutions
innovantes pour
maîtriser les coûts

8

Créer un effet levier sur
l'investissement privé

9

Favoriser les échanges
et la co-construction
autour d'une Vallée idéale

10

Communiquer, se
positionner dans la sphère
médiasatique nationale et
internationale.

L'HARMONIE ENTRE

"Vallée de Somme, Vallée idéale", c'est un cadre naturel exceptionnel, un patrimoine remarquable, des villes et villages à taille humaine, un réseau d'infrastructures connecté aux grands flux nationaux et européens où les mobilités bas carbone devront jouer un rôle de plus en plus important, en faisant notamment davantage combiner le train et le vélo. Il s'agit également de travailler sur les chaînons manquants qui doivent unir notre territoire et apporter de la valeur ajoutée.



L'HOMME ET LA NATURE

Viser l'idéal, ne jamais s'interdire de rêver, et, surtout, le faire ensemble. C'est tout le sens de la stratégie "Vallée de Somme, Vallée idéale" du département, adoptée en juin 2019 par l'Assemblée départementale.



LA VALLÉE IDÉALE SE DESSINE

La conjugaison des efforts

AMIENS

Porte d'entrée de la Vallée idéale



La passerelle "L'Hortillonne" inaugurée au printemps 2022.

À Amiens, épicentre de la Vallée idéale, la nature exceptionnelle au cœur de la ville devient la clé du développement et n'est plus un simple faire valoir paysager. Après la passerelle L'Hortillonne en 2022, au design particulièrement soigné, de nouveaux liens avec l'eau se forment grâce aux aménagements réalisés en 2023 au port d'Aval.

La véloroute Vallée de Somme est aussi devenue un axe de développement urbain consacré aux mobilités douces.

Un autre lien va être prochainement rétabli grâce à la reconstruction de la passerelle « Samarobriva », qui relie le parc Saint-Pierre au quartier Saint-Leu. La Ville d'Amiens en a confié la maîtrise d'ouvrage déléguée à la Société Publique Locale (SPL) Vallée idéale développement. À la demande du Département, financeur du projet, la dimension artistique a été intégrée dès la conception de l'ouvrage. Sa livraison est prévue en 2025.

La prise de conscience de l'importance du fleuve dans la ville, va se traduire également par l'étude co-financée par le Département et la Ville d'Amiens, sur le déploiement de nouveaux équipements fluviaux sur son territoire.

Propriétaire du Port d'Aval, le Département a réaménagé les espaces au bord du quai afin d'accueillir, dans de meilleures conditions, de nouvelles activités.

Le site des hortillonnages et son parcours de jardins artistiques, seront aussi l'objet de toutes les attentions afin d'en préserver le caractère exceptionnel.

Sa cathédrale de nature, les hortillonnages



© S. Jarry

"The Ark of gaia" de Grupa Dookola, création paysagère et artistique dans le cadre du Festival international de jardins - Hortillonnages Amiens



© S. Bavaud

La nouvelle passerelle Samarobriva à Amiens



© DR

Le Port d'Aval réaménagé



© DR

Projet « L'aval idéal »

Le projet « L'aval idéal » porté par l'association les Terrasses des bords de Somme, en partenariat avec l'école d'ingénieurs UniLaSalle d'Amiens (pour concevoir des améliorations technologiques) et le Département de la Somme (qui a mis à disposition un hangar pour la construction des deux premières embarcations). Il s'agit de créer des radeaux flottants à propulsion électrique, autonomes, équipés de panneaux photovoltaïques, et donc fonctionnant sans émission de carbone. L'objectif de l'association est de proposer dès 2024 des déambulations sur l'eau à l'ouest d'Amiens, au départ du port d'Aval.





ABBEVILLE

Là où la vallée s'ouvre sur la Baie de Somme



© W. Tourbier

Aménagement réalisé autour du pont de la Portelette d'Abbeville

Abbeville, deuxième ville du département, doit trouver une place importante dans la démarche compte tenu de sa position géographique, de sa connexion ferroviaire et du nouveau lien établi avec le fleuve.

Différentes phases de régénération urbaine sont menées en partenariat avec la Ville et la communauté d'agglomération autour de la Véloroute Vallée de Somme. Celles-ci vont permettre au fleuve de retrouver une place importante dans la ville et de faire de la véloroute, un moyen privilégié pour renforcer le lien avec les sites traversés.

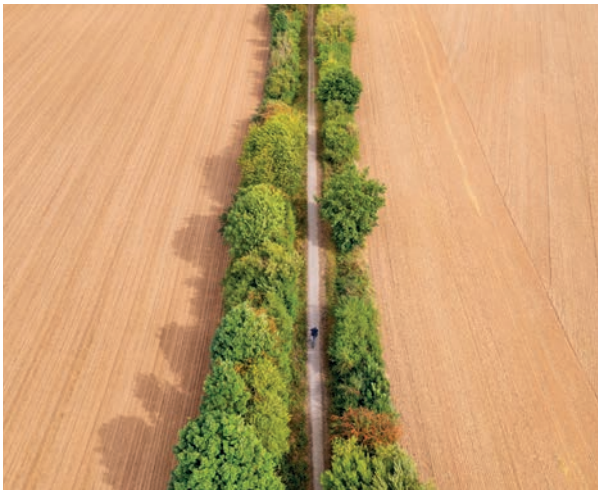
Après une première phase, du chemin du patis au pont de la gare, une deuxième est en cours, entre le pont de la gare et le pont chinois. La conjugaison des efforts sera, cette fois-ci, marquée par la requalification de l'avenue de la gare par les partenaires locaux. Une étude d'incidences réalisée par la SPL Vallée idéale développement, identifie d'autres perspectives de développement.

De plus, sous maîtrise d'ouvrage départementale, la mise en valeur de la traverse du Ponthieu va se poursuivre, avec l'objectif de créer à terme un axe structurant Amiens - Saint-Riquier - Baie de Somme, par sa connexion à la Véloroute Vallée de Somme. Celle-ci sera assurée grâce à la réhabilitation du pont de Béthune sous maîtrise d'ouvrage de la ville d'Abbeville.

Par ailleurs, le projet de véloroute des oiseaux du Marquenterre sera à l'étude.



© W. Tourbier



© Photos : M. Chesneau

Depuis Abbeville, vers Saint-Riquier et son Abbaye, centre culturel départemental

Quelques pistes envisagées à plus long terme

L'île d'Abbeville pourrait davantage être révélée, notamment par la requalification du square du Pont de Talance.

La Traverse du Ponthieu jouxte le site archéologique de Caours dont la valorisation sera recherchée en lien avec la communauté d'agglomération Baie de Somme, propriétaire du site, et l'EPCC Somme Patrimoine.



© W. Tourbier



EAUCOURT-SUR-SOMME

La Vallée idéale prend de la hauteur



© M. Chesneau

Jessy's péniche, bar brasserie à Eaucourt-sur-Somme

Pour renforcer l'attractivité de ce village, situé à mi-chemin entre les gares d'Abbeville et de Pont-Remy, un jardin panoramique va venir prendre place au pied du moulin et de l'auberge, propriétés communales. Des chemins de randonnée vont relier la vallée, déjà bien équipée, au coteau où la vue est époustouflante.

Une équipe de maîtrise d'œuvre a été missionnée pour concevoir les aménagements destinés à mettre en valeur le panorama offert au pied du moulin. Les travaux pourraient débuter à l'automne 2024. Un protocole de développement est venu fixer les engagements

réciroques des partenaires (aménagement, animation, gestion) pour inscrire la progression de la démarche dans la durée. La halte nautique sera également renforcée en partenariat avec la commune pour mieux accueillir les bateaux en stationnement et les plaisanciers de passage.



© M. Chesneau



Perspective au stade avant-projet.

© DR



LONG et LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS

Une étape de choix entre Amiens et la Baie de Somme



© M. Chesneau

Château de Long



Le projet sur le territoire des communes de Long, nouvelle Station Verte, et de Longpré-les-Corps-Saints a été identifié comme prioritaire, du fait de sa situation, entre Amiens et la Baie de Somme. Le patrimoine exceptionnel et l'accessibilité par la mobilité décarbonée (train et vélo) sont également deux atouts importants.

L'étude d'incidences remise en 2022 par la SPL Vallée idéale développement a confirmé ce potentiel. Elle propose différentes perspectives de développement visant à faire de Long et Longpré-les-Corps-Saints une étape de renom de la vallée idéale.

À la suite des travaux de démolition et après une phase de gestion transitoire et d'étude de maîtrise d'œuvre, l'île de Long deviendra un nouveau "coeur" de village, lieu de rencontre entre l'Homme et la nature.



© DR

Restaurant "Le Comptoir bleu"

Un protocole de développement viendra traduire les intentions des partenaires.

Les acquisitions, dans le cadre de la politique Espaces Naturels Sensibles, se poursuivront dans un but de renaturation et d'ouverture des paysages, qui feront partie intégrante de la politique de développement territorial.

Des connexions douces au village voisin, Longpré-les-Corps-Saints, et à sa gare, seront recherchées pour accentuer l'offre de découverte et la mobilité décarbonée.



Propriété du Département

© SPL Vallée Idéale Développement



© N. Bryant

Marais de Longpré-les-Corps-Saints

Quelques pistes envisagées à plus long terme

La chaussée du Catelet sera réaménagée pour mettre en scène les paysages et permettre aux piétons et aux cyclistes d'y trouver leur place.

Un observatoire sur le site dit du "Trou Madame" permettra de prendre de la hauteur pour admirer les espaces naturels.

Une passerelle reliera l'île de Long au chemin de halage.

Le stationnement sera amélioré.



© M. Chesneau



LES BOUCLES DE LA SOMME

De nouveaux liens entre l'Homme et la nature



© M. Chesneau

Marais d'Étinehem-Méricourt

Situées à mi-chemin entre Corbie et Péronne, et entre Albert et Rosières-en-Santerre, des emprises foncières acquises par la commune et le Département vont redonner une nouvelle place à la biodiversité, en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels des Hauts-de-France.

Des actions de renaturation portant sur 150 hectares d'espaces naturels à Étinehem-Méricourt vont conduire à créer une nouvelle réserve naturelle, au cœur du site Ramsar des Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre. Celle-ci sera le support d'une nouvelle expérience à vivre et à partager.

Ce projet a été lauréat en 2023 du Loto de la Biodiversité et une étude a été initiée pour déterminer une vision globale à l'échelle des Boucles de la Somme. Pour atteindre cette ambition, trois types d'intervention seront menés de manière progressive :

- des actions de renaturation écologique et de sanctuarisation : recomposer un milieu ayant souffert de dégradations d'origine anthropique (artificialisation des milieux, construction d'habitation légère de loisirs...);
- la mise en valeur des services écosystémiques sur le site, après évaluation des effets des travaux de restauration écologique ;
- la connexion du site au lieux et équipements d'intérêt à proximité afin d'amplifier son développement et son attractivité.



© DR



© M. Bryant

Maison éclésièrre de Méricourt-sur-Somme



L'EST DE LA SOMME

Le chaînon manquant



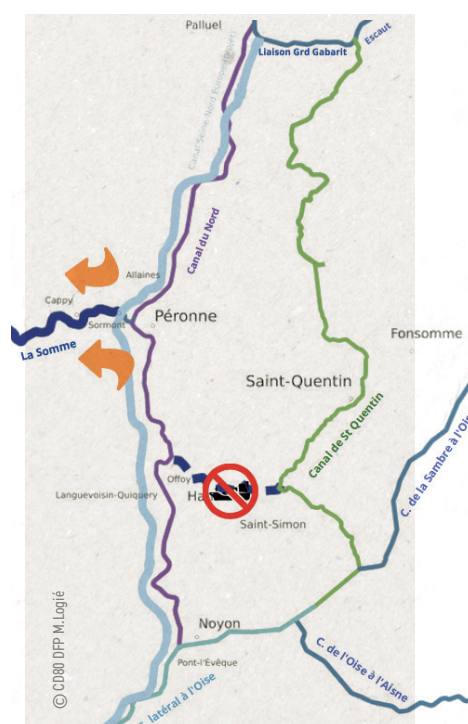
© M. Chesneau

Ham

À l'Est de la Somme, le Département a débuté un important programme de travaux en vue de la réouverture à la navigation de la section dite «Voyennes \leftrightarrow Saint Simon» du canal de la Somme, de l'aménagement de ses abords et du prolongement de la Véloroute Vallée de Somme. Celui-ci rétablira, à son terme, la connexion au réseau européen des grandes voies d'eau touristiques et renforcera la liaison avec les grands itinéraires cyclables.

Les interactions avec les projets publics ou privés seront à imaginer pour étendre la vallée idéale jusqu'à l'est du département : les jardins dénommés « les hardines », la reconversion du Site Saint-Louis Sucre à Eppeville, les abords des vestiges du château de Ham, les liaisons avec les gares, la connexion avec la base de canoë-kayak, le parc Délicourt ou le chemin de pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle.

La promesse d'une vallée idéale va donc continuer à progresser et à s'imaginer à l'Est de la Somme.





UN PONT UNE ŒUVRE

Balade artistique le long du fleuve

UN PONT UNE ŒUVRE L'union renforcée par la culture



Flux à Eclusier-Vaux



Le Déversoir à Pont-Rémy



Les Matrices à Corbie

© C. Duwez

La démarche « un pont, une œuvre » offre l'occasion d'asseoir une nouvelle dimension de la stratégie « Vallée de Somme, Vallée idéale » en lien avec l'omniprésence de l'eau et les traits d'union que symbolisent les ponts.

Les ponts qui jalonnent le fleuve, sont autant de liens entre les hommes en réunissant ce que la nature a séparé. Ce symbole d'union et de connexion va devenir le support d'un parcours artistique, qui permettra de mieux comprendre l'histoire et la géographie du territoire, de révéler les paysages, de susciter la surprise et les rencontres, et d'associer le goût de la nature à l'enrichissement culturel.

En 2022, à Abbeville, le projet a été initié par l'intervention de deux artistes membres du collectif CURB, pôle ressource départemental dédié aux cultures urbaines. Deux œuvres ont ainsi été réalisées en reflet de la statue de « la femme nue », sur le pont situé boulevard de la Portelette. En 2023, quatre nouvelles œuvres ont vu le jour à Pont-Remy, Long, Corbie et Éclusier-Vaux, en partenariat avec deux autres pôles ressource départementaux, l'association Art & Jardins et l'association On a marché sur la Bulle.

En 2024, 6 autres sites retenus

À Lamotte-Brebière, toujours en partenariat avec l'association Art & Jardins, l'artiste Vincent Mauger devrait y faire flotter un animal rebêlé.

Et un appel à projets permettra à des artistes de proposer de nouvelles œuvres à Épagne-Épagnette, Picquigny, Dreuil-lès-Amiens, Daours et Etinehem-Méricourt.



Projet de l'artiste
Vincent Mauger



VALLÉE DE SOMME
Vallée idéale

Conseil départemental de la Somme

43 rue de la République

CS 32615

80026 AMIENS cedex 1

03 22 71 80 80

contact@somme.fr



vallee-ideale.somme.fr